

AUTORISATION DE CONDUITE

Chariot Automoteur de Manutention à conducteur porté

(Catégorie 1 / 3 / 5)

Présentation de la formation :

- Cette formation permet de faire un apprentissage Théorique et Pratique (selon la R389). Elle se déroule au sein de l'entreprise demandeuse.

Cette autorisation est Interne à l'entreprise.

✓ Objectif :

- Etre capable de conduire en toute sécurité sur son lieu de travail et avoir les connaissances théorique et pratique, pour savoir repérer une situation dangereuse.

✓ Public concerné :

- Tous salariés de plus de 18 ans sachant lire, écrire et compter et avoir une attestation médicale apte à jour délivrée par la médecine du travail

✓ Durée du stage :

- 21 heures soit 3 journées de 7h

✓ Nombre de postulants :

- 5 personnes maximum

✓ Document délivré : Évaluation

- Emission des Avis « Favorable » ou « Défavorable », au près du Chef d'Établissement, pour une durée de validité.

Il est préconisé de réactualiser et compléter cette formation chaque fois que nécessaire.



La certification qualité a été délivrée au titre de l'action suivante :
ACTIONS DE FORMATIONS

Version : 11/2021

SAS-CPFI Capital 20000€ RCS 815 178 165
Agrément formation 89 01 DIRECCTE 26890045289
Tel : 0806 231 018 (numéro vert)

✓ Programme :

	Matin	Après-midi
1^{er} jour	<p>Présentation du stage</p> <p>Le cariste et la réglementation</p> <p>Les accidents du travail</p> <p>Les acteurs de la prévention</p> <p>Les chariots et leurs équipements</p> <p>Les chariots et leurs utilisations</p> <p>La prise de poste et les vérifications</p>	<p>La stabilité des chariots</p> <p>Les règles de stockage et de chargement</p> <p>Les pictogrammes des marchandises</p> <p>Les règles de conduite en sécurité</p> <p>Le levage et le transport de personnes</p> <p>La signalisation</p>
2^{ème} jour	<p>Rappel des 2 demi-journées précédentes</p> <p>Pratique : prise en main du ou des chariots</p>	<p>Pratique : Exercices de Conduite</p>
3^{ème} jour	<p>Rappel des informations abordées jour 1 et 2</p> <p>Pratique : exercices de conduite</p>	<p>Test Théorique et Pratique</p> <p>Bilan</p>



La certification qualité a été délivrée au titre de l'action suivante :
ACTIONS DE FORMATIONS

Version : 11/2021

SAS-CPFI Capital 20000€ RCS 815 178 165
Agrément formation 89 01 DIRECCTE 26890045289
Tel : 0806 231 018 (numéro vert)

✓ **Méthodes et moyens pédagogiques**

Le formateur est dans une démarche déductive : la théorie est exposée, puis mise en pratique

Pour ce faire 3 méthodes pédagogiques sont mises en œuvre :

- Active
- Intérogative
- Desmonstrative

Les moyens mis à sa disposition sont

- **Les locaux du client avec Chariots pour la durée de la formation.**
- Support vidéo
- Livret de formation

✓ **Pré requis** : Aucun

✓ **Tarif** : Sur devis

✓ **Modalités & délais d'accès**

- Pour vos demandes de formation, contactez-nous par téléphone au **0806 231 018** ou par courriel ; **formation@sas-cpfi.fr**
- L'accès à la formation est initié par l'employeur.
- Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.
- Nous envisagerons la date de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes.
- Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.
- Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

✓ **Accès aux personnes en situation de handicap** : nous consulter

Un livret de formation et une attestation de stage sont remis aux participants



La certification qualité a été délivrée au titre de l'action suivante :
ACTIONS DE FORMATIONS

Version : 11/2021

SAS-CPFI Capital 20000€ RCS 815 178 165
Agrément formation 89 01 DIRECCTE 26890045289
Tel : **0806 231 018 (numéro vert)**